



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



17 juin 2025

AESH

*Accompagnement sur le temps
méridien (cantine)*

Nous sommes mi-juin !
Monsieur le DASEN,
Mrs et Mmes les Maires,
NOUS VOULONS DES REPONSES !



Abrogation de la note de service du 24 juillet 2024 relative à la mise en oeuvre de la la loi Vial

Le BO du 12 juin indique que la note de service est abrogée.
Cela renforce l'inquiétude des personnels et à cela s'ajoute l'absence de communication de l'Etat et des collectivités locales pour la préparation de la rentrée 2025...

[\[Lire ICI le courrier du SNUDI FO 13 au Maire de Marseille\]](#)

[\[Lire ICI le courrier du SNUDI FO 13 au DASEN\]](#)

Compte rendu de la réunion à la mairie de Marseille le 5 juin

Concernant la mairie de Marseille, qui emploie actuellement 270 AESH et 130 ASH, soit 400 personnes accompagnantes sur le temps méridien pour 650 enfants pris en charge :

- la DSDEN 13 proposerait l'emploi de 200 AESH ;
- même pas la moitié des enfants serait pris en charge par la DSDEN 13 ;
- si la notification n'est pas à jour, l'enfant n'est pas retenu par la DSDEN 13 ;
- la DSDEN 13 mettrait 1 AESH pour 6 ou 7 enfants à accompagner ;
- la mairie pourrait compléter ou pas cette accessibilité...

Cette méthode serait applicable dans tout le département !

Les AESH embauchés au 1^{er} septembre 2025 verrait leur temps de service ventiler entre temps d'accompagnement classe et temps d'accompagnement temps méridien.

Depuis le mois de janvier, les AESH accompagnés par le SNUDI FO 13, revendiquent

- aucune perte de salaire pour les AESH,
- un accompagnement à hauteur des besoins lors du temps méridien pour les enfants,
- aucune baisse d'accompagnement sur le temps classe.

Force est de constater qu'au mois de juin , ces revendications n'ont toujours pas été entendues !

Les AESH, syndiqués à FO et non syndiqués, réunis en RIS avec le SNUDI FO 13 ce vendredi 13 juin ont décidé :

- de diffuser la lettre des AESH aux parents de leur école pour les informer et les mobiliser [\[Télécharger ICI\]](#)
- de continuer à diffuser la pétition [\[Télécharger ICI\]](#)
- d'envoyer le courrier à l'attention du DASEN et du maire de leur commune, définissant les besoins en AESH temps méridien de leur école et demandant audience [\[Téléchargez ICI\]](#)

Pour contacter le DASEN : ce.cab13@ac-aix-marseille.fr

Elles invitent leurs collègues à le faire aussi dans leurs écoles respectives !

Pour préparer la rentrée scolaire, les parents, les AESH, les enseignants sont en droit de demander les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'accompagnement humain lors du temps méridien !

Etablissons dès maintenant nos besoins réels école par école ! Allons les chercher en demandant audience !

Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les demandes d'audience des écoles.

N'oubliez pas de mettre le syndicat en copie :

contact@snudifo13.org



Une nécessité : SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !

Vous pouvez adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Avec le bulletin spécial mi-année, vous ne payez que les mois restants (juin à décembre 2025) !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[Téléchargez le bulletin mi-année 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

